

RAPPORT PRESENTE

AU

CONSEIL FEDERAL

par

M. Henry Valloetton

Objets: Cérémonies de la proclamation de l'indépendance du Cameroun (31 décembre 1959 - 4 janvier 1960).
Représentation de la Suisse dans cet Etat.

CONFIDENTIEL

Monsieur le Président de la Confédération,
Messieurs les Membres du Conseil Fédéral,

Dans sa séance du 14 décembre 1959, le Conseil Fédéral m'a fait l'honneur de me charger - en qualité d'ambassadeur extraordinaire en mission spéciale - de le représenter aux cérémonies qui devaient se dérouler au Cameroun, dès le 31 décembre 1959, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de cet Etat, de présenter ses félicitations, voeux et cadeaux au chef de l'Etat. M. Curchod, consul général à Léopoldville, m'était attaché, avec le grade de conseiller d'ambassade.

J'ai quitté, en avion, Genève le 29 décembre au matin et j'y suis revenu, le soir du 7 janvier. Au début de ce rapport, je crois utile d'exposer sommairement quelques faits et quelques chiffres relatifs au Cameroun, Etat peu connu.

I. INTRODUCTIONA. Histoire du Cameroun

En novembre 1882 - alors que Bismarck était encore le tout puissant Chancelier de fer du jeune Empire allemand - le Cameroun devint un "Schutzgebiet". Le célèbre explorateur Gustav Nachtigal fut nommé commissaire spécial.

A la fin de la première guerre mondiale, la plus grande partie du Cameroun fut placée par la S.d.N. sous man-



dat français (424.000 km. et 2 millions d'habitants). L'administration d'une petite partie du territoire (1/8) et de la population (1/9) fut confiée à l'Angleterre. En fait, le mandat de ces deux puissances n'entra en vigueur que le 20 juillet 1922. Les deux Cameroun - le Cameroun français et le Cameroun britannique - sont demeurés séparés.

A la fin de la seconde guerre mondiale, le Cameroun français - le seul qui nous intéresse ici - fut placé par l'ONU sous le régime de la tutelle de la France (23 décembre 1946). La "Puissance protectrice" reçut pleins pouvoirs pour administrer, légiférer et rendre la justice, avec obligation de préparer le territoire d'abord à l'autonomie, puis à l'indépendance. La première étape fut franchie par l'élection au suffrage universel de la première assemblée (1956). L'année suivante, le Cameroun devint un Etat. Le 14 mars 1959, d'entente avec la France, l'assemblée générale de l'ONU décida de reconnaître l'indépendance du Cameroun, qui devait être proclamée le 1er janvier 1960 à 00 heure dans la capitale de Yaoundé. C'est à cette cérémonie que les délégations venant presque du monde entier, présidées par des ministres d'Etat ou par des ambassadeurs, affluèrent, dès le 29 décembre, au port de Douala ou à Yaoundé.

B. Population. Races. Religions. Produits

La population est d'environ 3 millions 1/2 d'habitants, dont 13.000 Français.

De 1948 à 1958, la France a investi 110 milliards au Cameroun, sur les 900 milliards qu'elle a consacrés à l'ensemble des pays d'outre-mer.

Les cartes annexées à ce rapport permettront de s'orienter rapidement sur le Cameroun:

Carte no 1. Elle indique les localités principales, singulièrement celles où les cérémonies et fêtes officielles ont été célébrées: Yaoundé, Douala, Garoua. J'ai effectué en avion les trajets: Douala-Yaoundé, Yaoundé-Douala, Douala-Garoua; - en auto, le trajet Garoua-Maroua-Fort Lamy pour rentrer en avion de Fort-Lamy à Genève via Alger-Paris.

Carte no 2. Cette carte donne un aperçu des races et tribus fort nombreuses au Cameroun: entre autres, des Pygmées, des Massa nus comme des vers et des Arabes emmitouflés et entogés. Au Sud et à l'Ouest, on trouve de très nombreux catholiques et des protestants; le Nord est musulman. Les "Kirdi", peuplades païennes et très retardées, vivent dans les monts et les marais du Nord-Cameroun.

La carte no 3 est celle du découpage administratif.

La carte no 4 indique la frontière avec le Cameroun britannique.

La carte no 5 renseigne sur la production essentielle des régions. Le cacao - qui intéresse particulièrement la Suisse - est cultivé surtout dans l'Ouest, qui est actuellement la zone la plus dangereuse.

C. ECHANGES AVEC LA SUISSE

Position de la Suisse parmi les fournisseurs et clients du Cameroun:

a) en 1958

1. Importation de produits suisses

420 tonnes, d'une valeur de 192 millions (dont constructions électriques 174 tonnes, d'une valeur de 47 millions; machines et appareils 61 tonnes, d'une valeur de 36 millions; laits en conserve 75 tonnes, d'une valeur de 12 millions, tissus 30 tonnes, d'une valeur de 25 millions, cigarettes 22 tonnes, d'une valeur de 23 millions, optique et horlogerie 2 tonnes, d'une valeur de 22 millions).

2. Exportation de produits camerounais

712 tonnes, d'une valeur de 19 millions (dont bois: 661 tonnes, d'une valeur de 9 millions et cacao: 50 tonnes, d'une valeur de 9 millions).

b) en 1959 (8 premiers mois)

1. Importation de produits suisses

220 tonnes, d'une valeur de 86 millions (dont constructions électriques 3 tonnes, d'une valeur de 4 millions; machines et appareils 5 tonnes, d'une valeur de 10 millions; tôles aluminium 97 tonnes, d'une valeur de 16 millions; tissus 19 tonnes, d'une valeur de 15 millions; optique et horlogerie 1 tonne, d'une valeur de 15 millions).

2. Exportation de produits camerounais

799 tonnes, d'une valeur de 84 millions (dont cafés Robusta: 458 tonnes, d'une valeur de 75 millions; cacao: 13 tonnes, d'une valeur de 2,5 millions; bois: 304 tonnes, d'une valeur de 5 millions).

c) en 1958 (8 premiers mois)

1. Importation de produits suisses

393 tonnes, d'une valeur de 162 millions (dont cons-

tructions électriques: 173 tonnes, d'une valeur de 46 millions; machines et appareils: 56 tonnes, d'une valeur de 29 millions; laits en conserve 39 tonnes, d'une valeur de 9 millions; tissus 24 tonnes, d'une valeur de 19 millions; cigarettes: 21 tonnes d'une valeur de 23 millions; optique et horlogerie 1 tonne, d'une valeur de 13 millions).

2. Exportation de produits camerounais

673 tonnes, d'une valeur de 18 millions (dont bois: 622 tonnes, d'une valeur de 8 millions et cacao: 50 tonnes, d'une valeur de 9 millions). (1)

Les exportations de la Suisse vers le Cameroun intéressent une gamme d'articles assez limités; leur montant a diminué par suite de la modification du régime des comptes EFAC et des circonstances locales.

1) Ces chiffres m'ont été aimablement communiqués par la direction de l'O.S.E.C. (Lausanne).

II. LA MISSION

A. A DOUALA (30-31 décembre 1959)

Au lieu de gagner directement Yaoundé, la capitale, je fis une halte d'un jour à Douala pour y rencontrer les Suisses de ce port, que j'avais fait convoquer, le 30 à 18 heures, dans un restaurant.

Bien que la colonie ne fût pas organisée, je pris contact avec la plupart des membres des 18 familles dont la liste est incluse (annexe n° 6). Vers 8 heures, informé que des commandos terroristes étaient à l'oeuvre à Douala, je levai la réunion, afin que chacun pût rentrer à temps chez soi. Les rues étaient déjà désertes, mon hôtel verrouillé. Le lendemain matin, on m'assura qu'aucun Suisse n'avait été malmené. Un seul avait essuyé - à distance - un coup de feu inoffensif.

Les entretiens que j'avais eus avec nos compatriotes me donnèrent quelques renseignements précieux sur les besoins de la colonie et la situation politique du Cameroun. Je reviendrai sur ces deux questions.

Je partis le lendemain matin 31, à 5 heures, en avion, pour Yaoundé. "La Presse du Cameroun", quotidien local, venait de publier sur les incidents de la veille, l'article suivant, qui est exact:

"Sanglantes attaques terroristes à Douala

Plusieurs commandos terroristes d'une trentaine d'individus chacun ont tenté hier soir une fois encore de semer la terreur à Douala.

Agissant presque ensemble aux environs de 20 heures, les bandes ont attaqué les installations de la météorologie de l'aéroport, saccageant plusieurs bureaux, puis attaquant un DC 4, ne lui causant que des dommages insignifiants grâce à l'intervention des sentinelles qui abattirent un agresseur.

Un employé de la météo a été blessé.

Les installations techniques de la tour de contrôle n'ont pas été atteintes.

Un autre commando attaquait le bar Gini, blessant grièvement un transporteur de Garoua, M. Barrier. Le commissariat du quatrième arrondissement intervenant immédiatement ouvrit le feu sur les agresseurs en atteignant plusieurs.

Au même moment un troisième groupe attaquait le quartier 21-Asût-Bonnecarrère, profitant de la confusion cau-

sée par un groupe inoffensif qui préparait le défilé du 2 janvier, sans faire cependant, semble-t-il, de victimes.

Un tirailleur de passage avenue des Palmiers a été assassiné près de la rue des Serpents.

Toujours en même temps, le commissariat du deuxième arrondissement était attaqué et trois gardiens de la paix blessés.

Par ailleurs, un quatrième commando attaquait le quartier Haoussa, rencontrant aussitôt une vive résistance et subissant des pertes.

Enfin, une bande importante paraissant forte d'environ 200 individus, tentait d'investir le camp Mbopi de plusieurs côtés, tuant un gendarme français et trois gardes camerounais, et blessant grièvement un gendarme, légèrement un second, et plusieurs gardes à des degrés divers.

Les assaillants ont eu vingt-cinq tués et au moins autant de blessés."

En cours de vol, de Douala à Yaoundé, je me présentai à un Père blanc, afin de mieux connaître la situation des Missions où nous possédons des compatriotes. Voici ce qu'il me raconta: Une dizaine de missions ont été attaquées, de nuit, par des terroristes. A Bafang, 2 missionnaires et 1 frère ont été massacrés et découpés à coups de machette; leurs têtes ont été promenées dans la brousse, où les cheveux et les poils des barbes furent arrachés et gardés comme gris-gris (porte-bonheur). Les missionnaires protestants de la région des Bamiléké se sont "repliés" avec leurs familles; les catholiques restent, pour le moment. (Depuis lors, des religieuses ont dû fuir un hôpital).

Ce récit confirmait ce que m'avait dit, la veille, à Douala, un Suisse, employé de l'U.T.C. (Société suisse exportant la presque totalité du cacao du Cameroun, dirigée par M. Preiswerk, Vice-Président de la Chambre du commerce à Bâle). Ce Romand, qui a renvoyé sa famille au pays, est demeuré à son poste; les portes et fenêtres de son habitation sont blindées. Lui-même est armé et il est assisté d'une poignée de serviteurs, munis d'armes modernes; mais il a été informé par le poste militaire qu'on ne pouvait rien pour lui! Chaque nuit, les terroristes coupent la route. Il y aurait eu un "accrochage" très meurtrier, le 28 décembre, entre un détachement militaire et des groupes de terroristes. Ce compatriote parlait de centaines de morts, mais je n'ai eu aucune confirmation de cette rencontre.

B. A YOUANDE (31 décembre)

Douala était une étuve. En revanche, le climat de Yaoundé (sis à 700 mètres d'altitude) est agréable en cette saison sèche. Le matin, je fus prié personnellement à une réception donnée par le Haut-Commissaire de France à ses compatriotes. J'eus le plaisir de m'entretenir avec de hauts magistrats et fonctionnaires, notamment sur la situation politique et l'organisation judiciaire. Résumant ses impressions, l'un d'eux me dit, avec gravité: "Ce pays est mûr pour le communisme. La terreur a commencé, Si une répression impitoyable n'intervient pas sans délai, on peut s'attendre aux pires excès".

Tous les Français du Cameroun que je rencontrai, au cours de ce voyage, ont paraphrasé en somme, sans la connaître, la supplique confidentielle adressée le 17 décembre 1959 par quelques personnalités de la Colonie française du Cameroun au Président de Gaulle que je produis ici (annexe no 7). Elle dit entre autres:

"Treize Européens, dont 11 Français, ont été assassinés dans des conditions d'une sauvagerie innommable ... Toute une région est en état de rébellion ouverte; des dizaines d'Africains sont assassinés chaque mois par des terroristes ... En vérité, ce pays glisse à l'anarchie ..."

Je me suis entretenu du meurtre des missionnaires avec un évêque qui m'a raconté ce qui suit: Leur hôpital a été saccagé; les lits, le matériel, les appareils, jusqu'aux seringues ont été brisés ou brûlés. Il y a pour 50 millions de dégâts ... C'était pourtant un hôpital pour indigènes!

Je produis en photocopie (pièces 8 et 9) une lettre de menaces de mort adressée à un fonctionnaire supérieur de l'U.T.C. Elle fera comprendre dans quelle ambiance les Blancs vivent actuellement à Douala et dans l'Ouest.

* * *

M. Curchod, arrivé à la fin de la matinée du 31 à Yaoundé, à bord d'un avion du Gouvernement général du Congo Belge transportant les diplomates de Léopoldville, me rejoignit et finit par récupérer à la douane, non sans peine, la pendulette offerte par le Conseil Fédéral au Gouvernement du Cameroun. Ce cadeau fut déposé au palais du premier ministre, à 17 heures, selon les instructions de la Direction des Relations Extérieures, - avec les cadeaux des autres Etats (qui ne furent pas exposés). Le lendemain, à 10 heures du matin, les lettres de créance ainsi que la lettre de Monsieur le Président Petitpierre annonçant l'octroi de deux bourses d'études, furent remises à M. Godefroy, directeur du cabinet du premier ministre.

* * *

- 8 -

Le 31, de 18 heures 30 à 20 heures, au palais du Gouvernement, le premier ministre reçut les délégations, appelées l'une après l'autre. Dans un bref discours, j'exprimai les félicitations et les voeux du Conseil Fédéral, souhaitant que la pendulette sonnât de très nombreuses heures claires pour le premier ministre, sa famille et son pays. Puis le président de l'Assemblée Législative offrit un grand dîner à l'Hôtel des députés (tenue pour toutes les réceptions du soir: uniforme, habit ou smoking blanc).

A 23 heures, M. Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU, lut en anglais une allocution officielle. Le représentant personnel du général de Gaulle, M. Jaquinot, ministre d'Etat, prononça ensuite un discours remarquable. Un bal suivit, qui se poursuivit jusqu'à l'aube ...

Ce pendant, l'hôtel était gardé par un cordon ininterrompu de tirailleurs noirs commandés par des Français qui, à minuit, passèrent au service de l'Etat indépendant du Cameroun. Je causai longuement avec l'un d'eux; il m'apprit qu'un nouvel accrochage venait de faire quelques victimes dans un quartier voisin ... Installés sur chacun des balcons de l'hôtel (ce qui rendait tout sommeil impossible) de puissants projecteurs entouraient l'hôtel d'une large zone de lumière devant les sentinelles, armées de fusils-mitrailleuses à 32 coups ... Singulière fête de l'Indépendance! Curieuse entrée dans une année nouvelle!

A YAGUNDE (1er janvier)

Dès 8 heures du matin, les tribunes de la place de l'indépendance se remplirent de spectateurs blancs et noirs. A 9 heures, le chef de l'Etat, le président de l'Assemblée Législative et les membres du Gouvernement firent leur entrée. M. Ahmadou Ahidjo - en jaquette - passa les troupes en revue et prononça le discours ci-annexé (pièce 10) dont je détache quelques passages significatifs:

"... Un Etat naissant n'a rien à gaspiller: ni ses hommes, ni ses biens ..."

"... L'indépendance comme la liberté est un bien qui se conquiert et se reconquiert chaque jour ..."

Et le Président d'offrir aux adversaires une paix honorable, assurant qu'il oublierait leur défection ...

Puis défilèrent des troupes, des anciens combattants, des écoles, etc. ... L'après-midi, manifestations folkloriques. Le soir, réception de gala, élection fort amusante de "Miss Indépendance".

A DOUALA (2 janvier)

Le 2 janvier, à 7 heures du matin, les avions ramenèrent les invités de Yaoundé à Douala où de nouvelles cérémonies se déroulèrent: allocutions, défilés, concours de pirogues, folklore. Un déjeuner officiel me permit de nouer de cordiales relations avec M. Cabot Loge, ancien sénateur, chef de la délégation américaine, dont la soeur (Baronne de Streel, Bruxelles) est une de nos amies. Il me parla très librement. Le soir, grande réception avec danses et comédies de groupes indigènes.

A GAROUA (3 janvier)

A 6 heures du matin, les avions partirent pour Garoua. Nouvelles manifestations oratoires. Nouvelles revues. Mais le défilé fut du plus grand intérêt: Pendant trois heures, les lamibés (chefs, pluriel de lamido) défilèrent à cheval, à l'ombre de leurs parasols royaux portés par des esclaves géants. Ils étaient précédés et suivis par leurs écuyers en heaume et cotte de maille, par leur piétaille vociférante, hérissée de lances, bardée de boucliers en peau d'hippopotame. Les griots (hérauts-bouffons) hurlaient les mérites et les exploits de leur maître. Des Kirdi (païens) complètement nus alternaient avec des lamibés revêtus de somptueux burnous en velours rouge ou bleu brodés d'argent, montant des chevaux caparaçonnés, ou en pantalons de soie. Six mille hommes! Les grands seigneurs foulbés s'inclinèrent devant le Président Ahmadou Ahidjo, musulman comme eux, mais issu d'une famille serve ... M. Ahidjo avait abandonné la jaquette des Blancs pour le boubou et le turban vert.

De Garoua à Maroua et Fort-Lamy (4 et 5 janvier)

Le retour en avion sur Douala ne présentait aucun intérêt et la ligne Douala-Paris était surchargée. Je décidai donc de gagner Fort-Lamy par la route (ou plutôt par les pistes) de Dembo-Bourrah-Rumsiki-Mokolo-Maroua. A Maroua, je dînai chez le Préfet (qui ne me cacha pas ses inquiétudes). Le lendemain matin, je partis à Maroua à 4 heures 30, franchis vers midi le Logone à Bongor et atteignis Fort-Lamy, à la fin de l'après-midi. Le soir même, je pris l'avion pour Paris via le Sahara-Alger (panne de 3 heures à Blida), pour arriver à Genève tard, le 6 janvier.

Le Président Ahmadou Ahidjo, avec qui j'avais parlé de l'Afrique du Nord, de l'Afrique Occidentale, de la Nigéria, du Congo Belge, avait encouragé et tenu à faciliter mon voyage dans ce Nord Camerounais peu connu, demeuré à l'état primitif, qui est son pays. M. Curchod - dont je n'ai eu qu'à me louer - était

reparti de Garoua à Léopoldville, à bord de l'avion du Congo, le 4 janvier.

Ainsi se termina cette mission fort intéressante, rapide, dure et nécessaire. Les invités avaient répondu en très grand nombre: La délégation allemande, à elle seule, comptait un ministre d'Etat, cinq diplomates et 11 journalistes ou photographes! La délégation française remplissait deux avions spéciaux! Si bien que les hôtels, relais, restaurants, furent débordés. Je partageai à Garoua une case avec 3 autres ambassadeurs, et nous eûmes en tout 2 linges de toilette! Mais, pour qui aime et connaît l'Afrique, ce ne sont que des détails pittoresques.

La présence de la Suisse lors de cette cérémonie et de ces fêtes était nécessaire, vu le nombre de nos compatriotes (257) au Cameroun, les intérêts commerciaux, le prestige culturel et politique dont notre pays bénéficie en Afrique. L'absence de la Suisse eût été remarquée, très fâcheusement interprétée, nos compatriotes de là-bas comme notre commerce et notre industrie en eussent souffert.

* * * *

III. IMPRESSIONS PERSONNELLES

1. Que la proclamation de l'indépendance du Cameroun soit prématurée, cela me paraît certain. En effet, cet Etat sous-développé ne possède pas les cadres supérieurs et moyens nécessaires pour administrer un territoire vaste, peu peuplé, qui n'a que deux courtes lignes de chemin de fer: Douala-Yaoundé, Douala-Nkomsamba. Il est vrai que 4 aérodromes sont aménagés pour recueillir les DC 4 et les cargos Nord 2501, mais le transport est fort coûteux.

Evolution superficielle, précipitée, indépendance prématurée, dont l'ONU, et surtout sa commission des tutelles, porte en partie la responsabilité. La situation du Cameroun rappelle fort celle du Congo Belge et d'autres Etats noirs. Un vent violent souffle sur l'Afrique, qui se transforme avec une rapidité dangereuse. Ce n'est pas une évolution, mais une révolution dont les conséquences pour l'Europe et le monde sont imprévisibles et redoutables.

2. Quelles sont les causes des troubles sanglants actuels? Elles me semblent être de trois ordres. Tout d'abord, c'est la lutte acharnée pour la conquête du pouvoir entre Ahidjo et ses concurrents; puis, ce sont les haines tribales que la présence armée des Blancs n'a pas éteintes, mais simplement suspendues; enfin, c'est le communisme, qui cherche à s'installer par la ter-

reur sous toutes ses formes, profitant de la situation qui se détériore chaque jour. En effet, les transports de marchandises, par exemple des bananes, sont actuellement interrompus dans plusieurs provinces; les noirs chôment, la misère croît avec l'irritation. Que la situation soit grave, cela saute aux yeux.

3. La France aurait-elle pu s'opposer à l'indépendance du Cameroun ou du moins la retarder ?

Je ne le pense pas. En le tentant, elle aurait eu contre elle à la fois le parti Ahidjo actuellement au pouvoir et tous les ennemis de ce parti (particulièrement les Bassa partisans de feu Um Nyobé et de Mayi Mattip, les Bamiléké et les terroristes). Le Gouvernement français ne pouvait que collaborer avec Ahamadou Ahidjo et s'adapter aux circonstances nouvelles. Il l'a fait avec dignité et habileté. De son côté, Ahidjo s'est montré courtois et reconnaissant envers l'ex-Puissance protectrice.

Le 25 décembre 1959, un accord franco-camerounais a été signé à Paris entre M. Michel Debré et M. Ahidjo, réglant les rapports entre les deux Etats, du 1er janvier au 30 juin 1960. Ce sera une coopération dans les domaines diplomatique, militaire, économique et technique. Les magistrats et fonctionnaires français demeureront en général à leur poste et relèveront du gouvernement camerounais. "Nous ne serons plus les maîtres, mais des mercenaires", me dit avec amertume un administrateur qui paraissait oublier que la France était "puissance tutrice" et que le Cameroun n'était pas une "colonie" ... En fait, un petit nombre des 3000 fonctionnaires français ont trouvé ou cherchent encore une nouvelle situation en France; d'autres espèrent renouveler leur contrat à l'échéance du 30 juin 1960. Il est vraisemblable que les fonctionnaires subalternes seront désormais tous des indigènes, tandis qu'on gardera les officiers, magistrats et fonctionnaires supérieurs français comme conseillers. Mais le premier ministre aura fort à faire car ses amis noirs sont impatients, insatiables, et convaincus de leur capacité. Déjà M. Ahidjo a annoncé un élargissement de son cabinet, avant les élections de ce printemps.

4. Que va-t-il se passer ?

Il serait singulièrement téméraire de risquer le moindre pronostic car, chaque jour, le sang coule là-bas. Mieux que personne, le président Ahidjo connaît les difficultés de "ce grave problème", comme il l'appelle. Un général français vient d'arriver, qui relève un colonel français ... A diverses reprises, des personnalités m'ont laissé entendre que le gouvernement (soit le premier ministre) allait lancer une forte expédition contre les rebelles, qu'il était décidé - faute d'une réconciliation immédiate - à mettre fin à la terreur avant les élections? Il est impossible de contrôler ces rumeurs persistantes, car M. Ahmadou Ahidjo est aussi secret et méfiant, qu'intelligent et habile. Sans doute, la troupe, dotée d'armes modernes, paraît discipli-

née, bien en mains. Mais les rebelles ont pour eux l'espace, le terrain très accidenté, le chômage, le mécontentement général et le temps et les sorciers.

Une réconciliation est-elle possible entre Ahmadou Ahidjo et les communistes de feu Um Nyobé? Les partisans d'Um Nyobé ont défilé à Douala en colonnes serrées, gesticulant, vociférant, portant sur la poitrine le portrait de leur martyr, mais précédés d'une grande banderole préconisant la réconciliation nationale. "Comédie!" me glissa dans l'oreille un compatriote bien informé. "S'ils avaient des armes en suffisance, nous y passerions tous!" Le moins qu'on puisse dire, c'est que la réconciliation sera très difficile.

* * * *

IV. PROPOSITIONS CONCERNANT NOTRE REPRESENTATION

Afin de vérifier mes impressions et de sonder les intentions des autres délégations sur la représentation, j'ai conféré - du côté camerounais - avec le premier ministre, plusieurs ministres et de nombreux noirs; - du côté français, avec les ministres d'Etat Jacquinet et Burton, le nouvel ambassadeur, le nouveau général, l'évêque, le chef des affaires extérieures, des sous-officiers, des négociants; - du côté étranger, avec MM. Hammarskjöld, Cabot Loge, la plupart des ambassadeurs; - du côté suisse, avec tous les compatriotes que j'ai pu atteindre et avec M. Preiswerk de l'U.T.C.

La France, les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne de Bonn ont ouvert ou vont ouvrir des ambassades à Yaoundé. Jusqu'alors, ces trois derniers pays se contentaient de consulats de carrière ou honoraires à Yaoundé ou Douala. Les petits pays étaient représentés comme il suit, à la date du 31 décembre 1959:

- Belgique: M. Meynier de Salinelle, consul honoraire ad intérim doit quitter le Cameroun; le titulaire n'est pas encore désigné.
- Danemark: M. Desneiges, consul honoraire; directeur de Socopao, agence maritime, société de transit et d'accompagnement.
- Grèce: M. Aristarque Marinos, consul honoraire; commerçant et propriétaire foncier à Douala.
- Liban: M. Nassif, consul honoraire; commerçant.

- Norvège: M. Francis Lefebvre, consul honoraire; Inspecteur général pour l'AEF et le Cameroun de SOAEM, agence maritime, entreprise de transit et d'acconage.
- Suède: M. Morisot, vice-consul honoraire; directeur de SOAEM, agence de Douala.
- Espagne: M. Félix Cabrejas, homme de confiance du Ministère Espagnol des Affaires Etrangères.

Il est vraisemblable que certains pays créeront des consulats généraux de carrière, voire des légations. Le titre de consul sera donc un minimum.

Jusqu'en 1955, la Suisse possédait une agence consulaire, subordonnée à Brazzaville. Depuis lors, nous n'avons plus aucune représentation quelconque. Une proposition faite par M. le Consul Général Curchoû (Mr. J.C.) a été écartée pour des motifs de concurrence, semble-t-il.

Voici les conclusions auxquelles je suis arrivé, après y avoir mûrement réfléchi:

1. Il est indispensable et urgent que la Suisse soit représentée au Cameroun. Non seulement parce que notre Gouvernement a reconnu le nouvel Etat (Message no 7946 du Conseil Fédéral du 7 décembre 1959, p. 2), mais pour assurer la protection de notre colonie, pour faciliter les relations de nos compatriotes avec la Suisse (état-civil, visas, taxe militaire, etc.), pour défendre les intérêts des Suisses, qu'il s'agisse de sociétés ou de particuliers.
2. Une ambassade, une légation, un consulat général ou un consulat de carrière me paraîtraient dépasser nos besoins et entraîner pour la Confédération des frais hors de proportion avec notre situation et nos besoins dans ce pays.
3. Un consulat honoraire me semble indiqué et suffisant. Si, après un an d'expérience par exemple, le consul estime que le travail de bureau est excessif, il pourrait demander alors au Département un fonctionnaire qui lui aiderait et le remplacerait pendant ses congés.
4. Ce poste ne doit pas être rattaché - comme autrefois - à Brazzaville, trop éloigné, mais à une ambassade, légation ou consulat général qui serait créé par la suite, peut-être à Lagos?
5. Au cours de la rencontre du 30 décembre avec nos compatriotes de Douala (annexe no 6), j'ai cherché qui pourrait représenter convenablement, efficacement, la Suisse. Un homme s'est d'emblée imposé par sa tenue, sa courtoisie et sa simplicité: M. Georges Petitmermet (fils de l'ancien consul, neveu de l'ancien président du Tribunal fédéral). J'ignorais alors qu'il avait fait des étu-

- 14 -

des complètes de droit et qu'il avait été au service de la Confédération de 1940-1947. Je lui parlai, le lendemain, dans son bureau très convenable de l'agence Samoa et lui demandai si, le cas échéant, il accepterait des fonctions consulaires. Sur sa réponse affirmative, je le priai de rédiger son curriculum vitae (annexe no 11). J'ai donc l'honneur de proposer M. Georges Petitmermet en qualité de consul honoraire, à Douala. Nous aurions en lui un représentant jeune, énergique, travailleur, fort bien élevé, qui donnerait sans doute toute satisfaction au Conseil Fédéral et à la colonie.

* * *

Bien que cela ne rentre pas dans le cadre de ma mission, l'expérience que j'ai de l'Afrique (où je fis 5 grands voyages et à qui j'ai consacré 5 ouvrages) m'autorise, je crois, à dire en toute franchise que notre représentation diplomatique et consulaire sur le continent noir ne correspond plus ni aux circonstances actuelles, ni aux besoins de nos colonies, ni aux intérêts de notre industrie et de notre commerce. J'ai lu avec une très vive satisfaction le message du Conseil Fédéral du 7 décembre 1959 et ne doute pas que la mission du ministre Stopper apportera les données nécessaires pour réorganiser nos services en Afrique sur des bases nouvelles.

* * *

Je vous remercie, Monsieur le Président de la Confédération, Messieurs les Membres du Conseil Fédéral, de la confiance que Vous m'avez témoignée en me chargeant de cette mission,

et Vous prie d'agréer, avec l'assurance de ma très haute considération, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

St-Sulpice, le 10 janvier 1960.

sig. Henry Vallotton

Annexes: 11.